

Découvrez les garanties et les bonus fidélité des Complémentaires Santé ECA-Assurances

Les prestations sont exprimées en pourcentage des tarifs de convention y compris des remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés et du respect du parcours de soins.

		ECA-LOCOSTIA ⁽¹⁾				ECA-TONUSSIA				ECA-SERENIA				
		LOCOSTIA 1	LOCOSTIA 2	LOCOSTIA 3	LOCOSTIA 4	TONUS +	TONUS 100	TONUS 200	TONUS 300	ECO	NECESSITE	CONFORT	PRIVILEGE	SERENITE
BONUS	SOINS MEDICAUX Généraliste, spécialistes, auxiliaires médicaux, imagerie, examen.(1) (2)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	125%	150%	100%	100%	150%	200%	300%
	Remboursements année 2	-	-	-	-	-	110%	135%	170%	-	-	-	-	-
	- Soins médicaux	-	-	-	-	-	-	50 € / an	50 € / an	-	-	-	-	-
	- Médecine douce, homéopathie	-	-	-	-	-	-	-	50 € / an	-	-	-	-	-
	- Ostéopathie, chiropracteur, acupuncture	-	-	-	-	-	-	-	30 € / an	-	-	-	-	-
- Nutritionniste, diététicien	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Remboursements année 3	-	-	-	-	-	120%	145%	190%	-	-	-	-	-	
Année 4 et suivantes	-	-	-	-	-	130%	155%	200%	-	-	-	-	-	
PHARMACIE (avance de frais avec la Carte Tiers Payant)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Vaccins (non remboursés par la Sécurité Sociale)	-	-	-	-	-	30 € / an	30 € / an	50 € / an	15 € / an	15 € / an	15 € / an	15 € / an	15 € / an	
Années 2 et suivantes	-	-	-	-	-	-	-	30 € / an	-	-	-	-	-	
- Automédication courante, trousse du voyageur	-	-	-	-	-	-	-	50 € / an	-	-	-	-	-	
- Patch anti-tabac, sevrage tabagique	-	-	-	-	-	-	-	50 € / an	-	-	-	-	-	
- Contraceptifs 3ème génération	-	-	-	-	-	-	-	50 € / an	-	-	-	-	-	
OPTIQUE (forfait par an et par bénéficiaire) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Verres	100% + forfait	100%	100% + forfait	100%	100%	100%	100 €	150 €	100%	-	-	-	-	
Monture	150 € tous	100%	250 € tous	100%	100%	100%	50 €	100 €	100%	46 €	122 €	168 €	229 €	
Lentilles remboursées ou non (hors lentilles jetables non remboursées)	les 2 ans ⁽⁴⁾	100%	100%	100%	100%	-	100 €	150 €	100%	-	-	-	-	
Opérations / forfait par œil (kératotomie, chirurgie réfractive) ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	250 €	300 €	-	50 €	130 €	180 €	240 €	
Année 2	-	-	-	-	+ 50 €	+ 30 €	+ 25 €	+ 50 €	-	-	-	-	-	
Année 3	-	-	-	-	+ 75 €	+ 50 €	+ 50 €	+ 100 €	-	-	-	-	-	
Année 4 et suivantes	-	-	-	-	+ 125 €	+ 75 €	+ 75 €	+ 150 €	-	-	-	-	-	
DENTAIRE ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Soins, prothèses, orthodontie remboursés	100%	100% + forfait	100%	100% + forfait	100%	100%	200%	200%	100%	150%	200%	250%	300%	
Soins, prothèses, orthodontie non remboursés (% du tarif de convention reconstitué)	-	-	-	-	-	-	100%	100%	-	-	-	-	150%	
Plafond année 1	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	600 €	800 €	illimité	illimité	610 €	915 €	1 220 €	
Remboursements année 2	-	-	-	-	-	-	125%	225%	-	-	-	-	-	
- Soins, prothèses, orthodontie remboursés	-	-	-	-	-	-	800 €	1 000 €	-	-	-	-	-	
- Plafond	-	-	-	-	-	-	illimité	illimité	-	-	-	-	-	
Remboursements année 3	-	-	-	-	-	-	150%	235%	-	-	-	-	-	
- Soins, prothèses, orthodontie remboursés	-	-	-	-	-	-	illimité	illimité	-	-	-	-	-	
- Plafond (année 3 et suivantes)	-	-	-	-	-	-	1 000 €	illimité	-	-	-	-	-	
- Implantologie, parodontologie (forfait annuel à partir de l'année 3)	-	-	-	-	-	-	300 €	500 €	-	-	-	-	-	
Année 4 et suivantes	-	-	-	-	-	-	175%	250%	-	-	-	-	-	
- Soins, prothèses, orthodontie remboursés	-	-	-	-	-	-	175%	250%	-	-	-	-	-	
HOSPITALISATION ^{(1) (5)} Interventions médicales, chirurgicales, séjour, transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Secteur conventionné	100%	100%	100%	100%	100%	100%	200%	200%	100%	100%	150%	200%	300%	
Secteur non conventionné	-	-	-	-	-	-	-	100%	-	-	-	200%	300%	
Forfait hospitalier (frais réels)	30 jours / an	30 jours / an	30 jours / an	30 jours / an	30 jours / an	30 jours/an	90 jours/an	durée illimitée	30 jours / an	30 jours / an	durée illimitée	durée illimitée	durée illimitée	
Chambre particulière (forfait / jour - nombre de jour / an)	-	-	-	-	-	35 € - 30 jours	35 € - 90 jours	50 € - illimité	-	-	46 € - illimité	46 € - illimité	70 € - illimité	
Lit d'accompagnant: - de 14 ans (Tonussia: - de 16 ans) (forfait / jour - nombre de jour / an)	-	-	-	-	-	-	16 € - 15 jours	16 € - 15 jours	-	-	16 € - 10 jours	16 € - 10 jours	16 € - 10 jours	
Remboursements année 2	-	-	-	-	-	-	125%	225%	-	-	-	-	-	
- Hospitalisation en secteur conventionné	-	-	-	-	-	-	60 jours/an	durée illimitée	durée illimitée	-	-	-	-	
- Forfait hospitalier (frais réels)	-	-	-	-	-	-	35 € - 60 jours	50 € - illimité	75 € - illimité	-	-	-	-	
- Chambre particulière (forfait / jour - nombre de jour / an)	-	-	-	-	-	-	150%	250%	-	-	-	-	-	
Remboursements année 3	-	-	-	-	-	-	90 jours/an	durée illimitée	durée illimitée	-	-	-	-	
- Hospitalisation en secteur conventionné	-	-	-	-	-	-	175%	275%	-	-	-	-	-	
- Forfait hospitalier (frais réels)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Années 4 et suivantes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Hospitalisation en secteur conventionné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MATERNITE Soins courants ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	100%	200%	200%	-	100%	150%	200%	300%	
Chambre particulière en secteur conventionné	-	-	-	-	-	-	50 € / jour	50 € / jour	-	-	46 € / jour	46 € / jour	70 € / jour	
Forfait de naissance ou adoption	-	-	-	-	-	-	-	100 €	-	-	153 €	183 €	229 €	
Transport (Ambulance)	-	-	-	-	-	100%	100%	200%	-	-	-	-	-	
Délai d'attente pour le forfait maternité	-	-	-	-	-	-	-	10 mois	-	-	9 mois	9 mois	9 mois	
PROTHESES ORTHOPEDIQUES ET AUDITIVES ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	100%	200%	200%	100%	100%	150%	200%	300%	
CURES THERMALES ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	100%	200%	200%	100%	100%	122 €	153 €	229 €	
ALLOCATIONS FRAIS D'OBSEQUES (délai d'attente de 6 mois après souscription)	-	-	-	-	-	-	500 €	1 500 €	153 €	153 €	2 287 €	2 287 €	2 287 €	
ASSISTANCE Hospitalisation, rapatriement, conseils médicaux et juridiques, école à domicile...	-	-	-	-	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
ASSISTANCE HOSPITALIERE (Option - franchise de 3 jours)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31 € / jour	39 € / jour	39 € / jour	
CAPITAUX DECES ACCIDENTELS (Option - en cas de décès accidentel d'un assuré)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 245 €	15 245 €	30 490 €	
FRANCHISE ANNUELLE par bénéficiaire ⁽¹⁾	50 €	50 €	70 €	70 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ACTES DE PREVENTION remboursés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Actes de prévention non remboursés	50 € / an	50 € / an	50 € / an	50 € / an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AIDE A LA COMPLEMENTAIRE SANTE ⁽⁶⁾	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
AVANCE DES FRAIS Carte tiers payant. Prise en charge hospitalière	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	

Comment ça marche ECA-LOCOSTIA ?

Une franchise de 50 € par an pour Locostia 1 & 2, et de 70 € par an pour Locostia 3 & 4 est déduite de vos premiers remboursements. Dès le montant de la franchise atteint, vous êtes remboursé à 100% du tarif de convention comme indiqué dans le tableau de garanties. Cette franchise ne s'applique pas sur les consultations chez votre généraliste, les spécialistes, la pharmacie, les actes biologiques (analyses, examens) et les actes de prévention.

Voici un exemple avec Locostia 1 et 2 pour mieux comprendre les règles de calcul de vos remboursements au début de chaque année d'assurance.

Le 25 juillet 2011. Vous faites un séjour hospitalier de 10 jours.

- ECA-Assurances rembourse le forfait journalier 18 € x 10 jours = 180 €

- Il reste à déduire la franchise de 50 €.

- Vous percevez donc un remboursement de : 180 € - 50 € de franchise soit 130 €

- Votre franchise est maintenant de 0 €.

- Pour vos prochains remboursements, vous serez remboursé à 100% sans déduction de franchise du tarif de convention.

(1) Pour ECA-LOCOSTIA, une franchise de 50 € pour Locostia 1 & 2, et une franchise de 70 € pour Locostia 3 & 4, est allouée par année d'assurance et par bénéficiaire. Cette franchise ne s'applique pas sur les consultations chez votre généraliste, les spécialistes, la pharmacie, les actes biologiques (analyses, examens) et les actes de prévention.

(2) Pour ECA-SERENIA et ECA-TONUSSIA: psychiatre psychologue, neuropsychologue: délai d'attente de 12 mois, à compter du 13ème mois remboursement sur la base du ticket modérateur (consultation+hospitalisation)

(3) Pour ECA-TONUSSIA et ECA-SERENIA, forfait par œil pour la kératotomie.

(4) Dès la 2ème année d'adhésion, un forfait de 150 € pour Locostia 1 & 2, et un forfait de 250 € pour Locostia 3 & 4, est alloué par année d'assurance et par bénéficiaire dans le cas où la franchise a déjà été appliquée. Ce forfait est utilisable dès le début de la 2ème année d'assurance et ensuite dès le début de la 4ème année d'assurance. Dans le cas, où ce forfait n'aura jamais été utilisé dans les 2 premières années d'assurance, il pourra être utilisé en 3ème année et 5ème année. Ce principe d'utilisation du forfait est appliqué de la même manière pour les années suivantes. Ce forfait doit être utilisé pendant l'année d'assurance et ne peut être reporté en cas d'utilisation partielle.

(5) Limitations éventuelles les 6 premiers mois comme indiqué dans les conditions générales. A télécharger sur www.eca-assurances.com

(6) L'aide pour une complémentaire santé est une réduction de votre cotisation de complémentaire santé. Elle est accordée si vos ressources dépassent de moins de 20 % (au 1er janvier 2011) le plafond d'attribution de la C.M.U. complémentaire.